

Sujet : [INTERNET] Contribution enquête public

Date : Fri, 29 Mar 2024 12:35:15 +0100

Pour : ddt-epparnaydun@cher.gouv.fr

Bonjour,

Habitant de la commune de Dun sur Auron, j'ai appris récemment l'existence de ce projet de parc photovoltaïque seulement grâce aux quelques panneaux d'affichage nous invitant à participer à cette enquête publique.

Tout d'abord, volontairement ou pas, je pense qu'il y a eu un sérieux manque d'informations sur ce dit projet (un peu à l'image du projet situé sur la commune d'Arpheuilles où des habitants l'ont découvert quand les travaux avaient commencé).

Je souhaite donc vous manifester mon opposition à ce projet ne serait-ce que par son emplacement et la démesure de celui-ci.

En effet, ayant l'habitude de pratiquer la marche dans les campagnes environnantes dont Parnay avec ses étangs et Dun sur Auron le long de son canal qui est d'ailleurs en projet d'aménagement pour un « canal du Berry en vélo » afin de développer un tourisme rural pour notre région qui en a bien besoin.

Je ne souhaite pas que cet espace de belle nature si agréable pour nos randonnées pédestres et notre bien-être se retrouve au milieu d'immenses espaces de panneaux photovoltaïques.

En plus d'abîmer nos campagnes et de gâcher le beau projet d'aménagement du territoire « le canal du Berry en vélo » en dégradant l'environnement visuel, ce projet de parc photovoltaïque ne fera que détruire des hectares de belle nature et de terre cultivable.

De plus, je me permets de vous rappeler que lors du mouvement des agriculteurs en ce début d'année, ils ont bien manifesté leur volonté et besoin de travailler et de cultiver leur terre pour nous nourrir.

Il serait donc, mal venu d'aller à leur rencontre en les privant d'hectares de terre à cultiver.

Je tenais aussi à vous préciser que je ne suis pas du tout contre le photovoltaïsme, bien au contraire.

Il est évident que nous en avons tous besoin pour notre avenir et pour continuer de profiter de nos belles campagnes pendant encore longtemps.

Mais ne serait-il pas plus judicieux d'utiliser les terres que nous avons déjà artificialisées (toitures, hangar, etc..) pour créer ces zones photovoltaïques ?

Après, il faut savoir si nous sommes dans une politique de développement durable pour tous ou dans une simple démarche financière pour certains.

Veuillez agréer l'expression de mes salutations distinguées.

B.M